



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

CR réunion comité du 11/08/2020 à la SCC

Présents : Tous les membres du comité étaient présents

Début : 09H30

Plusieurs sujets ont été étudiés

1. Validation CR de comité du 30/07/2020 :

Validé à l'unanimité.

2. Objectifs et moyens du club :

La synthèse des objectifs exprimés par les membres du comité a été rédigée par la cellule secrétariat et présentée par le Secrétaire Général Jacques TEDESCO.

Concernant les objectifs associés aux délégués 3 membres, Colette DAUDIER, JL JACOPS et Jocelyne SCHOEN proposent de prévoir une réunion des Délégués chaque année. MH DEJEAN, à ce propos et pour la bonne réalisation de ces rencontres propose de décentraliser certaines réunions de comité. Elles pourraient se réaliser sur 2 jours, par alternance du ¼ de l'hexagone, en invitant par exemple le premier jour, les Délégués, juges de beauté et utilisation des régions avoisinantes et enfin le dernier jour les adhérents des régions avoisinantes qui voudraient bien répondre à l'appel.

Cet investissement du comité favoriserait les interactions entre le comité, les délégués et les adhérents.

La première réunion pourrait se réaliser en février 2021.

Le comité valide ce projet

3. Proposition Organisation Club :

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Afin de préciser les missions de chacun des membres du comité pour mobiliser chacune d'elle dans les différents projets qui seront mis en place, le Secrétaire Général Jacques TEDESCO présente et commente des fiches de poste créées. Il appartiendra à chacun des membres du comité de les analyser pour les améliorer afin de les valider lors de la prochaine réunion.

A propos de l'organisation, le Président Sébastien JACOPS précise à nouveau la procédure pour les dossiers de cotation 2/6.

Ces dossiers doivent contenir les copies des documents suivants :

- l'imprimé de confirmation donné par le juge confirmateur
- le certificat de naissance recto-verso
- la fiche généalogique du CAT (feuille rose si elle est en possession du propriétaire)
- du justificatif du qualificatif « excellent »
- le test ADN

Ils doivent continuer, jusqu'à nouvelle directive, à être adressés à Mlle De France pour validation.

Parallèlement il appartiendra au propriétaire d'envoyer les originaux du certificat de naissance, de l'imprimé de confirmation précisant l'aptitude et du paiement à la S.C.C

4. Trésorerie : point au 31/07/2020 :

La trésorière, Jocelyne SCHOEN nous présente 2 documents :

Le premier concerne les situations des comptes « national » et « des délégations »

Le deuxième concerne l'état des produits et charges avec un résultat positif en fin de 1^{er} semestre. Le prévisionnel pour le second semestre est également positif.

Ces états permettent de constater les économies réalisées depuis la suppression de plusieurs postes de dépenses.

Concernant le nombre d'adhérent, Jocelyne SCHOEN nous indique plusieurs constatations :

- Il y a environ 900 adhérents à ce jour
- La diminution est principalement induite par le non renouvellement des anciens adhérents qui mettent en avant plusieurs raisons et notamment l'absence d'événement depuis la C.O.V.I.D
- Pour essayer de motiver les adhérents n'ayant pas renouvelé, Jocelyne SCHOEN, Jacques TEDESCO et Colette DAUDIER les ont contactés par téléphone.

Marie TILLIARD continue les recherches pour faciliter le paiement en ligne des adhésions et engagements parmi les différentes possibilités offertes sur ce marché.

5. Charte d'élevage :

Quelques modifications ont été apportées lors de cette réunion. Après relecture et après avoir pris connaissance du dossier charte établi par la SCC la validation de cette charte se fera lors de la prochaine réunion

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

6. Délégation Vallée du Rhône :

Le Comité valide, à l'unanimité, la demande de M. Sébastien QUIMBRE pour devenir Délégué de la Vallée du Rhône, délégation actuellement sans responsable.

7. Audit délégués :

Sur demande de notre président, Sébastien JACOPS, Jacques DAUDIER à réalisé un audit pour tenter d'apporter un regard sur les problématiques entre la direction du Club et l'ensemble de ses représentants –délégués, organisateurs, adhérents et public.

8. Charte et Délégation :

La déléguée Sophie SANTI a accepté d'être désignée « testeuse » avec une adresse dédiée pour utiliser tous les outils qui seront mis à disposition des délégués pour optimiser leurs missions. G-suite ...

Les essais réalisés permettront de mettre en place l'outil charte des délégués.

7^e : Communication : Revue, Newsletter, Mail, G Suite :

Revue :

Certains adhérents sont demandeurs d'informations sur support papier :

Nous devons préparer le MOOK 2020 avec un maximum de photos concernant les manifestations de 2020 –CGA, RE, NE, Championnat de France- et celles réalisées par les délégués lors de leurs épreuves ou journées conviviales.

Les objectifs 2021 du Comité devront aussi y paraître.

Newsletter :

Le Comité valide le nouveau formulaire présenté par Marie TILLIARD.

G Suite :

Marie TILLIARD et Stéphanie MELZER nous font une présentation, suivie d'une démonstration des liaisons de communication sur la G suite afin de préparer les futurs échanges entre les différents intervenants du club.

8^e Base de donnée, logiciel AURACLE :

Plusieurs problèmes existent dans

- le rapatriement des bases de données exploitées depuis 2 décennies sur différents supports
- l'importation des données depuis la base SCC LOF Select
- Les résultats de beauté ne sont pas consignés dans AURACLE

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Aussi il est prévu de :

- demander au gestionnaire d'AURACLE de nous préciser ses fonctionnalités afin de déterminer si cet outil est toujours pertinent pour répondre aux besoins du CAT. : fiches généalogiques, tableaux d'engagements et catalogues des manifestations ... etc.
- de faire appel à un expert pour rétablir le transfert correct de la base de donnée de LOF Select vers AURACLE.

Michel Bonnet, avec l'aide de M. DAUDIER, est mandaté pour mettre en place ces décisions.

9^e : NE 2020 :

Pour l'instant il s'agira de maintenir les contacts avec le Président de la commission exposition de l'ACTLR et les autorités administratives jusqu'au dernier moment pour répondre aux exigences qui nous seront imposées par la situation Covid 19.

10 : Candidature juge de conformité au standard, cursus :

- Le Comité donne son accord pour le démarrage du cursus de juge de conformité au standard de M. Jacques TEDESCO
- Le Comité donne son accord pour le démarrage du cursus de juge d'utilisation, pour M. Daniel Kaufmann.
- Le dossier de M. Bruno Carré ne présentant pas la totalité des tests exigés dans le parcours de conducteur, est mis en attente.

-

11 : Questions diverses :

11.1 – Michel Bonnet propose différents challenges :

- a – Le meilleur TKL de beauté en expo par délégation avec finale pour la France à la NE
- b – Le meilleur TKL de travail par délégation avec finale (sur dossier) pour la France à la NE
- c – Le meilleur TKL (beauté + travail) par délégation avec finale (sur dossier) pour la France à la NE

d – Idem par affixe

e – 2 systèmes pour la beauté = 1 pour "habitués des expositions" (éleveurs) et 1 pour néophytes (particuliers)

f – Création d'un titre de « Champion de race annuel »(sous réserve d'accord de la SCC).

11.2 – Marie TILLIARD Propose un système de parrainage pour les éleveurs qui incitent les acheteurs à adhérer au CAT.

Jocelyne SCHOEN s'engage à nous présenter des propositions comme une grille présentant une hiérarchie des points et des cadeaux de parrainage possibles : confirmation, exposition, test ...

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

11.3 – Les Coupes de France de Broussaillage sur ongulés et petit gibier 2020 de la SCC sont annulées, consécutivement aux problèmes liés au Covid 19.

11;4 – Les règlements d'utilisation présentés à la dernière réunion de commission CTTCR de la SCC et défendus par Mlle De France ont tous été validés.

J.TEDESCO
secrétaire

S. JACOPS
Président du C.A.T